

FICHE EXÉCUTIVE AU COMITÉ DE DIRECTION

POUR INFORMATION

Objet : Conseillers multiterritoires dans le réseau régional

Date : Le 24 mars 2014

CONTEXTE

Les services de première ligne de La Financière agricole sont déployés sous la forme d'un réseau régional qui doit être en mesure en tout temps d'offrir tous les produits et services sous un même toit.

Le personnel qui assure la prestation de services se prévaut à l'occasion de différents types de congés de plus ou moins longue durée, pour une maternité, un congé parental, une maladie prolongée, etc.

Pour être en mesure d'assurer une continuité de service, la VPC réduit en début d'année l'allocation budgétaire de chaque centre de services d'une fraction d'ETC pour ensuite les réallouer uniquement aux centres qui en ont besoin pour compenser une absence d'un employé pour un motif qui fait en sorte que son ETC est consommé malgré tout. L'ETC que l'on ajoute alors au centre lui permet de combler le poste et assurer la continuité.

ANALYSE

Le marché de l'emploi a beaucoup évolué depuis quelques années et il est devenu très difficile et parfois impossible de combler des postes vacants, surtout pour une courte période. De plus, dans le cas du travail de conseiller en financement, la formation nécessaire en cours d'emploi est importante et il faut un certain temps avant de pouvoir compter sur une personne pleinement autonome. Or les besoins sont souvent de courte durée et le remplaçant risque de ne pas avoir le temps nécessaire pour se former avant la fin de son contrat.

Pour solutionner cette problématique au cours de l'année 2013, les ETC qui étaient mis en réserve pour combler les absences de conseillers en financement ont été entièrement alloués à quatre centres de services pour qu'il recrutent chacun un conseiller en financement qui aura pour fonction de combler, à distance, les différents besoins ponctuels qui apparaissent à chaque année dans un ou l'autre des 21 centres de services.

Le réseau disposera ainsi de ressources formées et fonctionnelles dès le départ d'un employé régulier même si celui-ci ne sera absent qu'un seul mois, à titre d'exemple.

Ces quatre personnes sont situées à Rimouski, Sainte-Marie, Saint-Hyacinthe et Nicolet. Il a été convenu qu'il ne s'agissait pas de personnes en déplacement continu sur le territoire vers l'un ou l'autre des centres ayant des besoins mais bien de personnes réalisant un travail de bureau à distance. Ces conseillers sont en support et les clients demeurent les clients de leur centre de service habituel.

IMPACTS FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS

Les ETC et la masse salariale nécessaires ont été puisés à même l'allocation annuelle de la VPC et ne comportent aucune majoration.

CONSULTATION

L'ensemble des gestionnaires du réseau régional a accès à l'un ou l'autre des 4 conseillers selon leur situation géographique et les besoins de leur centre.

LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les principes de développement durable ont été pris en compte lors de l'analyse du dossier :

Oui Sans objet Voir annexe dûment remplie sur la prise en compte de développement durable pour les dossiers structurants

Justification : Il s'agit d'une modalité de maintien des services actuels.

SUIVI ET ÉCHÉANCIER

À compter d'avril 2014, tous les conseillers multiterritoriaux seront en fonction.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Relations de presse Communiqué Non requis

Message principal / ligne de presse :

Original signé par



Sylvie Grondin

Date : 2014-03-20